

Newsletter ASPS Juillet 2019



Changements dans le comité de l'ASPS — l'ASPS élargit constamment sa base de membres

Les six premiers mois de l'année sont passés en coup de vent — rien d'étonnant à cela, puisqu'il se passe beaucoup de choses sur la scène politique mondiale et européenne — et la situation évolue également dans notre secteur et dans notre association. L'introduction de la LSFIn est imminente et mettra pareillement à l'épreuve tous les acteurs de la branche. Vous trouverez de plus amples informations sur cette phase brûlante de la LSFIn dans cette newsletter. Vous en trouverez également sur les Actively Managed Certificates (AMC), qui se réjouissent d'une demande croissante des investisseurs.



L'ASPS affiche par ailleurs une base de membres en constante croissance, de premières participations à d'autres événements et des changements d'ordre personnel. Irene Brunner, BNP Paribas, un visage connu, fait son retour au comité de l'ASPS en juillet, après que le vice-président Thomas Schmidlin ait décidé de se réorienter professionnellement au printemps. Nous avons beaucoup apprécié les contributions de Thomas à l'activité de l'association. Grâce à son fort engagement, il a significativement contribué à la meilleure acceptation de nos produits. Parallèlement, nous sommes très heureux qu'Irene fasse profiter l'association de ses près de 20 ans d'expérience internationale du côté des émetteurs.

Dans la présente mise à jour, nous vous offrons une rétrospective de notre InfoTalk traditionnel, de notre premier women only Event de l'ASPS ainsi que de notre première participation à la deuxième édition du Zürcher Börsentag pour les investisseurs privés. Et nous présentons les activités de l'association que vous aurez le plaisir de découvrir au cours des prochains mois. Ainsi, nous planifions activement l'International Structured Products Forum en septembre à Lucerne — Celebration Time, car le dixième anniversaire mérite d'être fêté dignement — ainsi que le deuxième forum F&W dédié aux produits structurés.

Nous vous souhaitons une agréable lecture, un été de détente et sommes impatients de vous retrouver à l'automne!

Georg von Wattenwyl, président de l'ASPS

Irene Brunner nouveau membre du comité de l'ASPS

Le comité de l'ASPS élit Irene Brunner, de la BNP Paribas, pour succéder à Thomas Schmidlin au comité de l'ASPS avec effet au 1^{er} juillet 2019. Irene Brunner apporte à l'ASPS une vaste expérience internationale de la branche et des associations. Ces cinq dernières années, Thomas Schmidlin, démissionnaire, a œuvré avec beaucoup d'engagement pour accroître l'acceptation des produits structurés, en sa qualité de membre du comité et de vice-président.



Dans sa fonction de Head of Exchange Traded Solutions Switzerland chez BNP Paribas, Irene Brunner est responsable de la distribution et du marketing des produits structurés de détail en Suisse depuis 2018. Auparavant, elle a enrichi son expérience des produits structurés durant des années, notamment en tant que Managing Director à la Royal Bank of Scotland et à la Deutsche Bank. Irene Brunner préside le Categorisation Committee de l'European Structured Investment Products Association (EUSIPA), est membre de la Commission des produits structurés (CPS) de SIX Swiss Exchange et a déjà siégé au comité de l'ASPS de 2011 à 2012.

Les membres du comité de l'ASPS au 1^{er} juillet 2019 sont Georg von Wattenwyl (président, Banque Vontobel), Adrian Steinherr (UBS), Valentin Vonder Mühl (Pictet), Sylveline Besson (CA Indosuez Wealth Management), David Schmid (Leonteq) et Irene Brunner (BNP Paribas).

L'association professionnelle s'enrichit de nouveaux membres

Après l'admission du courtier CAT Financial Products en mars, du représentant buy side EFG en mai ainsi que des courtiers AIS Financial Group et Valeur Group en juillet, l'ASPS compte désormais 43 membres.

Giuliano Glocker, CEO et créateur de CAT Financial Products AG, déclare à propos de son adhésion à l'ASPS: «Nous nous réjouissons de contribuer à façonner le secteur des produits structurés en collaboration avec les autres membres de l'Association. En tant que prestataire indépendant, nous avons pour objectif de créer les meilleurs produits d'investissement et les meilleurs services pour nos clients et leurs investisseurs, sur la base de solutions de placement personnalisées et de technologies innovantes, et de faire progresser la branche dans son ensemble.»



Maurizio Moranzoni, Head of Global Markets chez EFG International, commente l'adhésion à l'AFPS en ces termes: «EFG entend répondre à tous les besoins de nos clients avec des solutions ciblées. Les produits structurés y jouent un rôle important. Ils nous offrent la flexibilité requise pour des adaptations, afin d'atteindre des objectifs définis. Ils constituent ainsi un élément important dans notre gamme de solutions à valeur ajoutée pour nos clients. Nous sommes par conséquent très heureux de participer activement au développement et à la structuration futurs de cette branche en Suisse.»

Samir Lakkis, partenaire et fondateur d'AIS, commente: «En tant que partie établie de l'industrie des produits structurés, nous voulons, en devenant membre de l'ASPS, renforcer notre contribution



à son développement et avoir une influence sur des thèmes importants avec le soutien de l'association.»



Alessandro Noceti, responsable de Trading et Sales chez Valeur, se réjouit également de pouvoir contribuer au façonnement de la branche: «En tant qu'entreprise de courtage active au niveau mondial avec une forte présence en Suisse et une grande expérience dans le domaine des solutions de placement structurées, nous sommes intéressés par le fait de pouvoir façonner le développement du marché suisse des produits structurés. En adhérant à l'ASPS, nous pouvons mieux faire valoir nos intérêts dans les thèmes de l'industrie.»

Sommer-InfoTalk – «Digital Insights into SIX Digital Exchange»

Le mot «numérique» était sur toutes les lèvres à l'occasion de l'InfoTalk estival, qui a donné aux amateurs de produits structurés des connaissances et des informations sur SIX Digital Exchange et des corporate news sous la forme de nouveaux membres et d'un nouveau membre du comité, sous des températures tropicales. Après une brève mise à jour par le président Georg von Wattenwyl, Patrick Stettler, Senior Sales Manager chez SIX Digital Exchange a présenté aux experts en produits structurés présents la passerelle entre les services financiers traditionnels et les offres numériques et leur a permis de jeter un regard exclusif dans les coulisses de SIX Digital Exchange. Lors de son lancement l'an dernier, SIX a en effet créé la première plate-forme pour l'émission, le négoce, l'exécution et la garde d'actifs numériques, au monde. La réglementation actuelle vise des standards comparables dans la perspective d'un établissement durable du nouvel écosystème numérique. Cette excursion a été suivie d'un réseautage actif et d'entretiens pétillants dans l'Almodobar, autour de boissons fraîches.



Premier Women Workshop «Role Models and Core Values» de l'ASPS

En sa qualité de Thought Leader de la branche, l'association joue également un rôle de premier plan concernant les thèmes de la diversité et de l'inclusion et a offert à ses membres de sexe féminin et aux personnes intéressées du secteur des produits structurés, le premier Breakfast Workshop consacré au thème «Role Models and Core Values». Birgit Troschel, coach et partner chez Stettler Consulting, a proposé des idées et des pistes de réflexion inspirantes quant aux impulsions importantes que peuvent fournir les modèles de rôles féminins, mais aussi masculins, pour la recherche du propre style (de conduite) et la définition des valeurs vécues, dans une branche toujours à prédominance masculine. Des expériences et des anecdotes ont été activement échangées, des modèles ont été discutés et le réseau s'est naturellement enrichi d'actrices engagées du secteur des produits structurés.



Revue du Börsentag Zürich

«Mai est le mois du renouveau» - au moins pour ce qui est de la participation de l'association des produits structurés au Börsentag à Zurich. Le salon des investisseurs privés *Börsentag Zürich* s'est tenu pour la deuxième fois au World Trade Center, pour la première fois avec un stand et des représentants de l'ASPS, qui ont informé sur l'utilisation et le fonctionnement des produits structurés lors de différentes tables rondes.



Le programme des interventions du Börsentag Zürich a proposé les exposés et les possibilités d'information appropriés, pour tous les niveaux de connaissance et les centres d'intérêt les plus variés. Aux côtés de 22 autres exposants, l'ASPS était présente avec un stand, des documents d'information et des entretiens avec les visiteurs qui ont permis de leur donner des conseils et des informations avisés. Elle



a également participé activement aux forums et a notamment organisé un panel sur le thème «Opportunités de placement à base de produits structurés sur des marchés volatils». Dominique Böhler, Commerzbank, a discuté avec Irene Brunner, BNP Paribas, et Giuseppe Caltabiano, UBP, des tendances actuelles et des opportunités et perspectives offertes par l'utilisation active de produits structurés dans le portefeuille, sous la houlette de Philippe Béguelin, rédacteur à Finanz und Wirtschaft.

teur à Finanz und Wirtschaft.

Mise à jour Legal & Regulations

État LSFIn/LEFin

Entrée en vigueur et dispositions transitoires

La LSFIn et la LEFin entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020, à peine 18 mois après leur adoption par le Parlement à l'été 2018. C'est du moins ce qu'il faut supposer au vu des informations actuellement disponibles. La décision correspondante du Conseil fédéral doit être prise le 6 novembre 2019. Les ordonnances d'exécution seront parallèlement publiées.

On s'attend à ce que le Secrétariat d'État aux questions financières internationales SFI qui a élaboré les projets d'ordonnances relatifs à la LSFIn et à la LEFin publie les versions finales des ordonnances dès septembre. Celles-ci devront évidemment encore être approuvées par le Conseil fédéral le 6 novembre.

Ce n'est qu'à cette date relativement tardive que nous verrons quelles modifications auront été apportées aux projets d'ordonnances, sur la base des nombreuses prises de position, qui ont été remises dans le cadre de la consultation et analysées par le SFI.

Différentes réglementations transitoires prévoient une introduction progressive de la nouvelle réglementation très complète des marchés financiers. Dans sa prise de position, l'ASPS a notamment exigé une prolongation des délais de transition pour le prospectus et la feuille d'information de base à 24 mois. Il s'agit en effet de laisser suffisamment de temps aux émetteurs pour se préparer à la transition au régime de la LSFIn.

Le SFI semble tenir compte au moins partiellement de cette requête de l'ASPS, puisque le délai de transition pour la feuille d'information de base doit être porté à 24 mois. Le prospectus simplifié pourra ainsi être établi et publié à la place d'une feuille d'information de base pendant deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la LSFIn. En ce qui concerne le prospectus, le délai de transition relativement court de 6 mois à compter de l'autorisation d'un organe de contrôle par la FINMA devrait cependant être conservé. Nous pouvons supposer qu'un ou deux organes de contrôle (SIX Exchange Regulation et BX Regulatory Services) seront autorisés au 1^{er} janvier 2020.

Les délais de transition d'un an pour les règles de comportement seront sans doute maintenus et nous n'attendons pas non plus de changement concernant l'obligation de «best execution», qui doit entrer en vigueur immédiatement sans disposition transitoire.

Ordonnance sur les services financiers

Nous pouvons partir du principe que différentes clarifications seront encore apportées au texte corrigé de l'ordonnance. Les adaptations suivantes peuvent notamment être attendues:

- Clarification bienvenue des définitions «offre» et «services financiers», notamment en vue d'une meilleure délimitation entre ces concepts indépendants, permettant ainsi une meilleure organisation, orientation et classification de leurs activités aux fournisseurs et prestataires de services financiers.
- Concrétisations précieuses dans le domaine des obligations de comportement, afin de garantir aux prestataires de services financiers une meilleure prévisibilité de leur activité et donc une plus grande sécurité juridique.

- En matière d'obligation d'enregistrement, une exemption plus étendue pour les conseillers à la clientèle de prestataires de services financiers étrangers soumis à une surveillance prudentielle, pour autant qu'ils ne fournissent des services financiers en Suisse qu'à des clients professionnels ou institutionnels.
- Précisions judicieuses dans le droit des prospectus, afin de préserver la compétitivité du marché suisse des capitaux, sans affecter la protection des investisseurs.

Les futurs organes de contrôle

Le groupe de travail «Legal & Regulation» a rencontré des représentants des futurs organes de contrôle (SIX Exchange Regulation et BX Regulatory Services) afin de s'informer à la source sur les plans de ces derniers. Les deux organes de contrôle ont à cœur d'élaborer une pratique uniforme et donc d'empêcher un «nivellement par le bas».

Les deux futurs organes de contrôle se coordonnent lors de l'élaboration des listes devant être établies par les organes de contrôle / plates-formes de négoce, dans le cadre de la LSFIn. Il s'agit notamment de la liste des pays et autorités dont l'approbation du prospectus est reconnue en Suisse (art. 54, al. 3 LSFIn). Il s'agit principalement des prospectus de l'UE et des États-Unis ainsi que d'Angleterre. Les prospectus «retail» approuvés par les autorités compétentes de ces systèmes juridiques doivent notamment pouvoir être «passeportés» en Suisse et doivent par conséquent être réputés automatiquement approuvés en Suisse, dès qu'ils sont enregistrés en langue anglaise auprès d'un organe de contrôle.

Une coordination est également opérée en ce qui concerne les critères de contrôle des prospectus. Il s'agit notamment de vérifier la cohérence et la compréhensibilité. Il existe un consensus à propos du fait que les prospectus actuels satisfont en principe aux exigences et que les critères de l'UE en matière de contrôle de la cohérence et de la compréhensibilité ne doivent pas être repris sans autre formalité. Ces thèmes seront discutés dans le cadre d'un groupe de travail «Organe de contrôle» organisé par la SIX et BX et comprenant l'ASPS.

Q&R de l'ASPS sur la LSFIn

Le groupe de travail «Legal & Regulation» a élaboré une première esquisse du document de travail «Q&R LSFIn». Il sera discuté en août et mis à la disposition de tous les membres de l'ASPS sur le site Internet.

La «Q&R LSFIn» sera régulièrement complétée et mise à jour et doit servir d'aide à l'interprétation aux membres de l'ASPS, lors de la mise en œuvre et de l'application de la nouvelle réglementation.

La feuille d'information de base type de l'ASPS

Le groupe de travail «Legal & Regulation» élabore une feuille d'information de base type, dans le but de standardiser autant que possible la feuille d'information de base. Les sections «De quel type de produit s'agit-il?» et «Quels sont les risques et que pourrais-je obtenir en contrepartie?» doivent notamment être standardisées. La deuxième section évoquée porte d'une part sur la description du risque et d'autre part sur la présentation des scénarios de performance.

État des principes / recommandations concernant les AMC

Sur la base des principes élaborés et adoptés par le comité, le groupe de travail «Legal & Regulation» établit un document avec des recommandations aux émetteurs d'«Actively Managed Certificates» (AMC).

Ces recommandations établissent des exigences minimales pour la nomination de la personne qui gère l'AMC et à l'égard de la transparence concernant la stratégie de placement, sa mise en œuvre et les coûts afférents. Ces exigences minimales sont considérées comme des recommandations pour les émetteurs et établissent des lignes directrices en vue de la protection des investisseurs et du renforcement de la réputation de la branche.

Le projet de recommandations AMC est actuellement discuté et finalisé dans un sous-groupe de travail et sera pour finir présenté au comité en vue de son approbation.

10. International Structured Products Forum 2019 – «Engagement with Wealth Management », 3/4 septembre 2019 à Lucerne

La rencontre traditionnelle de la branche se déroulera cette année à Lucerne, au début du mois de septembre. Conjointement avec SIX Structured Products Exchange SA, l'ASPS utilise essentiellement cette manifestation comme plateforme d'échange et d'opinion pour l'industrie des produits structurés. Outre les tendances générales dans le secteur, l'édition anniversaire de l'International Structured Products Forum abordera les changements, les opportunités et les défis d'aujourd'hui et de demain, en particulier, dans la gestion de fortune.

Conformément au mot d'ordre de cette année «Engagement with Wealth Management», l'ancien membre du comité et CEO désigné de Julius Bär, Philipp Rickenbacher, donne des «Insights in modern Wealth Management and opportunities for Structured Products» dans son discours liminaire.



Le Prof. Aymo Brunetti, professeur d'économie politique et d'économie régionale à l'Université de Berne profite également de l'occasion pour célébrer les dix années de forum avec nous et replace la place financière suisse dans le contexte actuel - «The Swiss financial center in challenging times».

Les Working Groups «Retail» et «Buy Side» vont à présent organiser des ateliers, un «Lawyer's Update» informe sur des thèmes juridiques d'actualité en Suisse et au plan international et l'association luxembourgeoise des produits structurés élargira notre horizon cette année.

La manifestation anniversaire sera complétée par un dîner de gala au Bürgenstock et une Sunset-Cruise sur le lac des Quatre Cantons. Des détails seront communiqués ultérieurement, mais vous pouvez d'ores et déjà réserver les 3 et 4 septembre.

Forum «Produits structurés 2019» de Finanz und Wirtschaft, 19 novembre



Le deuxième Forum Finanz und Wirtschaft consacré aux produits structurés aura lieu en novembre, à l'Institut Gottlieb Duttweiler, à Rüschlikon. Cette conférence discutera

des questions clés entourant les produits structurés et se penchera en détail sur les dernières tendances de l'investissement. Après le lancement réussi l'an dernier, nous renouons avec le succès. En tant que partenaire de la manifestation, l'ASPS contribue grandement à la structuration des contenus et vous invite à découvrir personnellement, le 19 novembre, les possibilités dont vous disposez pour optimiser votre portefeuille avec des produits structurés. D'autres informations suivront en temps réel.

FINANZ und WIRTSCHAFT FORUM
INSELN DER AUFMERKSAMKEIT

«Expert View» – la transmission de connaissances et la perception sont essentielles pour la branche – Libra et son importance pour les banques

Perspective actuelle sur le secteur des produits structurés par Valentin Vonder Mühl, Pictet

Disons-le sans détour: le lancement de la monnaie «Libra» de Facebook constitue une attaque frontale contre le système financier de l'ancien monde et son inertie! L'annonce semble avoir surpris les banques tout comme le public. Mais malgré toutes les questions en suspens, il semblerait que Libra puisse devenir une alternative sérieuse, voire une concurrente des monnaies traditionnelles. Aussi, les banques centrales et les autorités de régulation doivent-elles réfléchir activement à un tel scénario et à ses conséquences éventuelles.

Mais pourquoi un groupe Internet peut-il sérieusement concurrencer le système bancaire mondial dans l'une de ses compétences de base les plus élémentaires? L'une des raisons devrait en être la vague de réglementation massive qui contraint les banques à effectuer d'énormes investissements informatiques. Les ressources sont ainsi investies davantage pour la préservation de l'activité actuelle et pour répondre aux nouvelles obligations que pour l'innovation, avec une valeur ajoutée facilement appréciable pour les clients.

Par ailleurs, de nombreuses banques peinent toujours à adapter leurs modèles aux circonstances nouvelles et à les focaliser davantage sur les besoins de la prochaine génération – mot-clé numérisation. Qui a par exemple encore besoin d'un réseau étroit de succursales? Des technologies innovantes ont également créé de toutes nouvelles possibilités dans le domaine de l'intermédiation de crédit et du trafic des paiements. Les banques qui n'ont pas réorienté leur stratégie commencent à manquer de temps.

Les entreprises des Fintech et les groupes Internet n'ont en outre pas besoin d'entretenir des infrastructures informatiques développées au fil du temps et souvent obsolètes. Grâce à leurs plates-formes innovantes, ils ont accès à des milliards de clients dans le monde, connaissent leurs préférences et sont en mesure d'adapter leur offre aux besoins individuels. Le défi pour les banques établies est énorme. Des entreprises telles que Facebook, Google et Amazon possèdent des atouts concurrentiels décisifs: elles peuvent exécuter des transactions, plus rapidement, plus efficacement et donc à des prix nettement moins élevés (à son lancement, la plate-forme Libra doit par exemple être en mesure d'exécuter

un millier de transactions par seconde). Grâce au capital d'investissement disponible, elles peuvent investir des sommes considérables dans les nouvelles technologies et accroître progressivement leur avance sur les banques.

La branche des produits structurés, une lueur d'espoir pour les banques

À l'intérieur du secteur bancaire, les instruments dérivés et les produits structurés ont toujours été un vecteur d'innovation et de progrès technique. Ayant d'emblée eu besoin des technologies innovantes, la branche des produits dérivés a progressivement engendré une automatisation et une mise à l'échelle le long de toute la chaîne de création de valeur. La branche a rapidement compris que la technologie revêtait une importance stratégique face à la concurrence et que l'innovation permettait de créer systématiquement des avantages pour les clients. Afin de répondre à la dynamique, les spécialistes informatiques correspondants ont toutefois dû être détachés des services informatiques internes des banques, au fonctionnement souvent complexe, inerte et bureaucratique. Au sein d'équipes plus petites, plus flexibles et directement intégrées à l'activité opérationnelle, les spécialistes peuvent réagir rapidement aux nouvelles tendances et évolutions, grâce à leur méthodologie de développement agile. Grâce à la forte création de valeur générée par les produits structurés, les investissements nécessaires peuvent généralement être financés assez rapidement par des produits supplémentaires correspondants.

Les banques ont donc tout intérêt à prendre ces récentes évolutions au sérieux, car Libra n'est que le début. Un changement de perspective est donc requis. Seuls ceux qui seront capables d'adapter leur propre modèle d'affaires et de le réorienter en fonction de l'avenir seront en mesure de saisir les opportunités. Désormais, les banques devront accorder une importance encore plus grande au thème de la «technologie» dans leur stratégie et réfléchir à la manière dont elles peuvent de nouveaux attirer les meilleurs talents informatiques. La branche des produits structurés peut faire office de «Role Model» à cet égard. Peut-être n'est-ce pas un hasard qu'un ancien membre du conseil ait récemment été promu CEO d'une banque privée établie.